

EcoComplexe
alluvialOpération
ponctuelle à
multiplier

Ancien bras vif de la Fecht (Bennwihr)



Objectif : Améliorer la qualité biologique de la Fecht, par restauration et remise en communication d'un ancien bras vif.

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte de la Fecht Aval (DDAF du Haut Rhin)

Montant des travaux : 15245 euros

Plan de financement :

Syndicat Mixte de la Fecht aval :	50%
Etat :	33%
Agence de l'Eau Rhin Meuse :	17%

Contexte :

Un cours d'eau sensiblement dégradé sur ce secteur...

Sur les secteurs encore naturels, la Fecht présente un niveau de qualité relativement bon, du fait de la préservation du lit majeur et d'une diversité du lit mineur et des berges.

Cependant, la qualité physique et biologique de ce cours d'eau se dégrade très fortement sur d'autres secteurs, en particulier entre Turckheim et sa confluence avec l'Ill à Illhausern, en raison de travaux hydrauliques lourds (enrochements, construction de barrages,...), destruction de bras secondaires et de zones humides, opérations réalisées notamment pour



La Fecht en amont de Bennwihr

limiter les expansions de crues en zone agricole, pour protéger les habitations des inondations et pour permettre le développement d'activités économiques dans le lit majeur (zones urbanisées, industries,...).

Un bras vif restauré...

Compte tenu des potentialités écologiques de ce cours d'eau, et de l'existence de milieux naturels encore relativement bien conservés sur certaines secteurs, le Syndicat Mixte de la Fecht aval a souhaité intervenir en mettant en place un programme de restauration de cette rivière sur plusieurs années, comprenant notamment la réouverture, sur la commune de Bennwihr, d'un ancien bras de la Fecht dont le tracé subsistait, et la création d'une petite zone humide alluviale.



La Fecht en amont de Bennwihr : aménagements hydrauliques (seuil), modifiant le fonctionnement de la rivière

Enjeux et Objectifs :

Cette opération de restauration d'un ancien bras vise à augmenter la qualité physique et biologique de la Fecht, en maintenant une connexion entre le lit mineur et le lit majeur du cours d'eau. Elle a pour objectif la reconquête d'une zone inondable et la reconstitution du fonctionnement en tresse, avec une quasi-mobilité du cours d'eau.

Mais il joue aussi et surtout un rôle en terme de protection de la ressource en eau (filtration et épuration des eaux courantes en lit mineur ou des eaux de débordement pendant les crues, sédimentation des matières en suspension, ...) et de régulation des débits (stockage des eaux en période de crues notamment).

Actions et travaux réalisés

La communication de l'ancien bras vif de la Fecht avec la rivière n'était plus effective. De plus, la Renouée du Japon avait fortement envahi le site, entraînant une baisse de la diversité végétale.

Pour améliorer cette situation, des travaux ont été entrepris, visant à rétablir la connexion entre l'ancien bras et la Fecht et à recreuser plusieurs chenaux, au tracé et aux écoulements diversifiés. Ces opérations ont été complétées par la création de mares. Les travaux de terrassements ont été accompagnés de



Prolifération de la Renouée du Japon et plantations réalisées pour tenter de limiter son expansion

travaux de gestion de la végétation : coupes sélectives, plantations et bouturage d'espèces autochtones diversifiées, notamment des saules, aulnes, frênes et fruitiers sauvages, visant à augmenter la diversité de la végétation sur le site et à limiter l'expansion de la Renouée du Japon.



Chenal recréé : tracé sinueux et écoulement diversifiés (alternance courants lents / courants rapides), atterrissements, ...

Réalisation et résultats :

Les travaux ont été réalisés en 2001. Le montant de l'opération s'est élevé à 15245 euros, cofinancé par l'Etat à hauteur de 33% et par l'Agence de l'Eau à hauteur de 17%.

Outre les bénéfices constatés en terme de reconquête de la dynamique du cours d'eau, cette opération de remise en communication présente aussi une plus-value en terme de biodiversité, à savoir que de nombreuses espèces sont susceptibles de bénéficier de ces aménagements. En effet, au niveau des zones les plus calmes, le bras peut constituer une zone de frayère pour la population piscicole (et notamment pour le Brochet), ainsi que des habitats pour certains oiseaux et insectes. Les mares, elles, accueillent maintenant de nombreux batraciens.

Contacts :

Agence de l'Eau Rhin Meuse
Conseil Général du Haut Rhin